Programme de formation
Poser un cadre bienveillant et sécurisant auprès des enfants

Public : Professionnel-les du secteur de la petite enfance et de l'enfance en structures d'accueil ou en garde à domicile
Capacité : 12 stagiaires
Durée : 7h
Prérequis : aucun
Formateur : Educatrice de jeunes enfants ou Formatrice petite enfance

Introduction :
Poser un cadre bienveillant et sécurisant signifie offrir à l'enfant des repères clairs, constants et adaptés, tout en répondant à ses besoins affectifs et relationnels. Ce cadre lui permet non seulement de se sentir en sécurité, mais aussi de développer son autonomie, son estime de lui-même et sa capacité à interagir sereinement avec les autres. Cependant, trouver l'équilibre entre fermeté et bienveillance n'est pas toujours évident dans un contexte de coéducation avec les parents. Comment poser des limites tout en restant à l'écoute des émotions de l'enfant ? Comment prévenir ou gérer les comportements difficiles sans recourir à des pratiques punitives ?

Objectifs :

- Savoir poser des limites claires tout en respectant les besoins de l'enfant.
- Renforcer les compétences relationnelles des professionne-les pour un accompagnement respectueux

Programme de la formation :

1. **Pourquoi un cadre est-il nécessaire ?**

- Définition, rôles et fonctions du cadre : sécurité, confiance, apprentissage, pré-socialisation.
- L'importance de la cohérence du cadre posé par les professionnels : un travail d'équipe

2. L'Autorité Bienveillante

- Les styles d'autorités
- La culture éducative d'aujourd'hui : des repères et des flous

3. Poser un cadre bienveillant

- Des règles efficaces et les sanctions ou les conséquences
- La posture de l'adulte : accompagner les émotions de l'enfant en tenant le cadre
- Réagir face à des comportements difficiles
- La coéducation : un outil efficace pour poser un cadre bienveillant

Moyens pédagogiques et techniques :
Pédagogie active :

- Apports théoriques et pratiques
- Ateliers de mise en situation
- Jeux de formation

Modalités d'évaluation :
L'atteinte des objectifs de formation est évaluée par le ou la formatrice